

209C1130  
FR0000130353-FS0502

17 août 2009

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**DYNACTION**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 14 août 2009, la société civile Eximium (1) (ZI Romans, 26100 Romans) a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en hausse, le 4 août 2009, par suite d'une acquisition d'actions DYNACTION sur le marché, le seuil de 15% du capital de la société DYNACTION et détenir 522 957 actions DYNACTION représentant autant de droits de vote, soit 15,87% du capital et 12,94% des droits de vote de cette société (2).

---

(1) Contrôlée par M. Michel Baulé.

(2) Sur la base d'un capital composé de 3 295 842 actions représentant 4 040 516 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.